

PROGRES LIBERTE
DEMOCRATIE & SOLIDARITE



PROGRESS FREEDOM
DEMOCRACY & SOLIDARITY

POINT DE PRESSE DU 27 AOUT 2025

Mesdames et Messieurs les Journalistes de vos organes de presse respectifs, Chers participants, je vous souhaite la bienvenue à ce point de presse auquel le Mouvement Progressiste vous a conviés et je vous remercie d'y avoir répondu favorablement par votre présence.

Comme vous le savez, la vie de notre pays est fortement marquée depuis quelques mois, pour ne pas dire plus, par l'actualité politique et précisément par le débat sur l'élection présidentielle. Avant même la convocation du corps électoral un certain nombre de Leaders des partis politiques avaient déjà annoncé leurs intentions de briguer la magistrature suprême de notre pays. Par ailleurs le débat sur cette actualité s'est emballé dans les médias, les réseaux sociaux, et même dans les quartiers prenant des proportions parfois inquiétantes au regard des intransigeances observées ici et là. Puis vint la convocation du Corps électoral par le Président de la République, suivi de la mise en œuvre de la suite du calendrier à savoir le dépôt des dossiers des candidats à la candidature, la Publication de la liste des candidats par le Conseil Electoral de Elections Cameroon (ELECAM), Contentieux pré-électoral devant le Conseil Constitutionnel, et enfin la publication de la liste définitive des candidats à l'élection présidentielle.

Au-delà de la violence verbale qui a, quelques fois émaillé les débats, le Mouvement Progressiste se réjouit de manière générale du déroulement paisible de cette première phase et en particulier de la transparence dans laquelle se sont déroulées les audiences du contentieux pré-électoral des 4 et 5 Août derniers devant le Conseil Constitutionnel.

Il n'est un secret pour personne que le Mouvement Progressiste a pris part à cette première phase. Un dossier de candidature, en l'occurrence celui de M. DZIPAN Hilaire Marcaire a été déposé sous la bannière de notre parti politique à notre insu, alors même que nous n'avions investi aucun candidat.

Le Conseil Electoral de Elections Cameroon ayant retenu cette candidature, nous avons donc dû introduire un recours en annulation de cette candidature auprès du Conseil Constitutionnel.



Le présent point de presse est consacré d'une part, à éclairer les médias, les acteurs du processus électoral, les militants et sympathisants, ainsi que le peuple camerounais sur ce qu'il convient d'appeler l'affaire MP dans le processus pré-électoral, et d'autre part à donner la position du MP au sujet de l'élection présidentielle du 12 Octobre 2025, celle-ci devant avoir lieu dans moins de deux mois.

L'affaire MP dans le processus pré électoral

C'est avec un grand étonnement que nous avons appris par voies de médias que M. DZIPAN Hilaire Marcaire avait fait acte de candidature à l'élection présidentielle du 12 octobre 2025 sous la bannière de Mouvement Progressiste. J'étais personnellement d'autant plus surprise que je suis le seul militant du MP élu, en l'occurrence Conseiller Municipal. Autrement dit c'est grâce à l'élection en 2020 de notre ex coordonnateur Général et moi-même en qualité de Conseillers Municipaux que le MP peut se prévaloir de présenter un candidat à l'élection présidentielle, et je ne suis même pas au courant que le MP aura un candidat à l'élection présidentielle.

Mais une fois la surprise passée, il est resté la question de savoir qui a signé une telle lettre d'investiture et à quel titre. Nous allons apprendre par la suite que M. DZIPAN Hilaire Marcaire est le signataire de sa lettre d'investiture en qualité de Président par intérim du MP. Nous allons également apprendre par la suite qu'il tient cette qualité de président par intérim après la démission de notre ex coordonnateur général au motif qu'il était le numéro 2 du parti en sa qualité cette fois de Secrétaire National à la Communication. Nous indiquons au passage qu'une telle fonction n'a jamais existé au sein du MP.

De tous les temps et depuis sa création le MP a été dirigé au niveau national par un Coordonnateur Général assisté de 10 Coordonnateurs Régionaux, ils forment tous les 11 le Comité Directeur. Cette structure organisationnelle est restée inchangée jusqu'à ce jour. Précisons au passage que M. DZIPAN Hilaire Marcaire n'a jamais fait partie du Comité Directeur, puisqu'il n'a jamais été Coordonnateur Régional, encore moins Coordonnateur Général, ni responsable de quelques instances inférieures locales que ce soit.

La vérité est que M. DZIPAN était le militant qui assurait la liaison entre le Coordonnateur Général et les Médias. Par la force des choses il est devenu un communicant du MP. A ce titre il arrivait qu'il porte la parole de l'ex coordonnateur général dans certaines émissions. C'est à partir de cette position que M. DZIPAN intervenait dans les Médias au point où il en est arrivé à s'arroger le titre de numéro 2 du parti et de président par intérim après la démission de l'ex coordonnateur général.



Nous comprenons que M. DZIPAN aurait voulu se prévaloir du poste de « Délégué exécutif à la Communication et à l'information » qui fait partie des postes qui composent le Bureau Exécutif National. Mal lui en a pris, le bureau exécutif national qui doit être élu au cours d'un scrutin de liste, n'a jamais été mis en place. Quand bien même ce serait le cas, il existe dans ce bureau deux postes de vice-président, Un Secrétaire et deux Secrétaires Adjoints ainsi de suite. Dans cette configuration un Délégué exécutif à la communication et à l'information n'aurait pas pu se targuer de la place de Numéro 2 du Parti.

Vous l'aurez compris nous nous sommes refusés jusqu'à présent de verser dans un tel débat de bas étage dont les Camerounais peuvent se passer. Mais l'ultime imposture de cette candidature nous a obligés à sortir de notre réserve par rapport à cette question et à restituer la vérité une bonne fois pour toutes, avec bon espoir que le MP puisse tourner cette page pour travailler sur son développement et se consacrer aux questions qui préoccupent les camerounais.

Cela dit, nous indiquons que face aux multiples apparitions et sorties de M. DZIPAN Hilaire Marcaire dans ses multiples qualités qu'il s'arroge, nous ne sommes pas restés sans actions. Certains d'entre vous les journalistes doivent certainement s'en souvenir, nous avons écrit à vos organes de presse pour les prévenir de ce que seule Mme Christiane MOULENDE a qualité pour parler au nom du MP en sa qualité de Coordinatrice Générale élue au cours de 5ème la Conventions Extraordinaire du MP tenue le 04 Mai 2024. De la même manière nous avons envoyé des correspondances à certaines administrations, en particulier Elections Cameroon à travers sa Direction Générale et son Conseil Electoral. Notre dernière correspondance transmise par voie d'huissier de justice à Elections Cameroon date du 23 Juillet 2025, C'est-à-dire trois jours avant la publication par Elections Cameroon de la liste des candidats.

Vous comprenez maintenant davantage notre étonnement lorsque nous avons appris qu'un dossier de candidature a été déposé sous la bannière du MP et que cette candidature a été validée par Elections Cameroon.

La suite au Conseil Constitutionnel, vous la connaissez. Pour des raisons évidentes nous ne commenterons pas la décision du Conseil Constitutionnel dont vous savez qu'il statue en dernier ressort et que ses décisions ne sont susceptibles d'aucun recours.



Mais il convient de rappeler que notre dossier de recours devant le Conseil Constitutionnel était un dossier révélateur, opposable et complet. A l'issue de notre 5ème Convention Nationale Extraordinaire Madame Christiane MOULENDE a été élue Coordinatrice Générale du Mouvement Progressiste et le Comité Directeur a été renouvelé. Conformément à la loi les actes et résolutions de cette convention ont été régulièrement transmis au Gouverneur de la Région du Littoral, Région de compétence du siège du MP. En conformité avec la même loi, le Gouverneur de la Région du Littoral les a, à son tour, transmis au MINAT.

La décision du Conseil Constitutionnel ne nous a donc pas surpris. Le Conseil Constitutionnel est resté constant et cohérent en disant le droit.

La position du MP au sujet de l'élection Présidentielle du 12 octobre 2025

Nous nous acheminons doucement et sûrement vers l'élection présidentielle du 12 Octobre 2025. Au total 12 Candidats dont 11 de l'opposition, 11 candidatures face à celle du pouvoir en place. Une opposition qui laisse les perspectives de l'alternance peu lisibles.

Nous avons décidé de renouveler, comme en 2018, notre soutien à la candidature de son Excellence Paul BIYA tout en relevant que dans plusieurs domaines des efforts d'amélioration sont indispensables notamment, les décisions courageuses doivent être prises pour accélérer et faire aboutir la décentralisation, la gouvernance et la moralisation de la gestion publique ainsi que la lutte contre la corruption restent une priorité, la réduction du train de vie de l'Etat et l'affectation des économies qui en résulteraient dans d'autres secteurs, de nouvelles orientations en matière d'éducation et d'enseignement supérieur, l'accélération de la politique de santé, poursuivre les efforts d'apaisement dans le NOSO...

Mesdames et Messieurs, nous espérons avoir clarifié tout ce qui constituait des points d'ombre sur l'affaire MP dans la phase pré-électorale et désormais notre position sur l'élection présidentielle est connue.

Vive le MP

Vive le Cameroun

